DEPARTEMENT DE LA HAUTE SAVOIE

Plan Local d'Urbanisme
LA CLUSAZ

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

REGLEMENT GRAPHIQUE

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 12 mai 2016, approuvant la modification simplifiée n°3 du PLU de La Clusaz.

La Maire,
Anaïs VITTOZ

PLAN N° 3-1	PROCEDURES		
	ELABORATION	MODIFICATIONS	MODIFICATIONS SIMPLIFIEES
ECHELLE 1/5000	Prescrit le : 26-09-2011 Approuvé le : 08-12-2014	N°1 : Approuvée le : 05-10-2016 N° : Approuvée le : 25-05-2017 N° : N° :	N°1 : Approuvée le : 05-10-2016 N° : Approuvée le : 25-05-2017 N° : N° :

territoires demain
SELA Bâtiment - Voie FTTH
Rue Pierre et Marie Curie
74370 PRINGY
Tél : 04 50 66 94 00 - Fax : 04 50 66 94 01
www.territoires-demain.com

FOND CADASTRAL
Mis à jour le : 01-01-2015
Fondeurs SCI

MISES A JOUR
Système de projection : Lambert 93

MISE A JOUR DU MAPS
Dernière mise à jour : 12-05-2017

Fond de plan : © IGN 2011 - Cadastre : © DGFIP 2015 - Réalisation : Territoires demain - Date : 12/05/2017

LEGENDE

ZONAGE

Zones Urbaines :

- UHa - Zone urbanisée de mixité de l'habitat et des fonctions au centre village
- UHb - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UHc - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UHd1 - Zone urbanisée à vocation dominante d'habitat de faible densité, soumise à servitude paysagère
- UE - Zone urbanisée à vocation spécifique d'équipements publics ou d'intérêt collectif
- UT - Zone urbanisée à vocation spécifique d'activités touristiques et de loisirs
- UTa - Zone urbanisée à vocation spécifique d'activités touristiques et de loisirs au centre-village
- UI - Zone urbanisée à vocation d'activités économiques industrielles et artisanales dominante

Zones à Urbaniser à court ou moyen terme :

- 1AUHc - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat dense de moyenne densité
- 1AUHd1 - Zone d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat de moyenne densité

Zones Agricoles :

- A - Zone à caractère agricole dominant

Zones Naturelles :

- N - Zone à caractère naturel dominant
- Na - Secteur de gestion des espaces naturels d'alpages
- Ne - Secteur à caractère naturel dominant de gestion des espaces naturels d'activités touristiques
- Ng - Secteur destiné aux aménagements et équipements spécifiques
- Nh - Secteur de gestion des terrains de camping-caravanage

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emplacement réservé au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme
- 1 Numéro de l'emplacement réservé
- Emplacement réservé pour mixité sociale au titre de l'article L.151-41 du Code de l'Urbanisme

AUTRES

Au titre de l'article L.151-13 du Code de l'Urbanisme

- Secteurs de taille et de capacités d'accueil limitées (STECAL) hébergements de 1 à 12.

Au titre de l'article L.122-11-2° du Code de l'Urbanisme

- Crêtes d'alpage ou sommet d'estive

Au titre de l'article L.151-15 du Code de l'Urbanisme

- Secteur de mixité sociale

A titre indicatif

- Remontées mécaniques
- Bâtiment agricole
- Bâtiment nouveau

N°	DESIGNATION DE L'EMPLACEMENT RESERVE	STABILISATION EMPRISE	BENEFICIAIRE
1	Aménagement d'accès de stationnement et de stockage des déchets du centre village	120 m2	Commune
2	Aménagement d'un accès piétons	100 m2	Commune
3	Création d'un bassin de rétention au lieu dit "Les Vallets"	600 m2	Commune
4	Sécurisation des circulations piétonnes au centre village	100 m2	Commune
5	Aménagement d'espace public	300 m2	Commune
6	Extension de l'aire de stationnement devant le cimetière	30 m2	Commune
7	Extension du cimetière	3000 m2	Commune
8	Aménagement public, espace public, entrée et stationnement au Crêt du Merle	1600 m2	Commune
9	Sécurisation des carrefours de la RD 909 au lieu dit "Les Vallets"	150 m2	Commune
10	Aire de stockage de sciage à "La Coche"	200 m2	Commune
11	Aménagement d'un espace public et d'un stationnement au lieu dit "Les Vallets"	4000 m2	Commune
12	Sécurisation des circulations piétonnes entre le centre village et le quartier Tonglet	100 m2	Commune
13	Aménagement public, stationnement et cheminement piétonnier	500 m2	Commune
14	Création d'un ouvrage d'enlèvement et piège à graviers au lieu dit "Les Vallets"	100 m2	Commune
15	Création d'un cheminement piétonnier	150 m2	Commune
16	Sécurisation de la jonction du centre village et du quartier du Crêt du Merle	200 m2	Commune
17	Aménagement de l'accès à la station de traitement des eaux usées au lieu dit "Les Vallets"	500 m2	Commune
18	Aménagement de l'accès à la station de traitement des eaux usées au lieu dit "Les Vallets"	300 m2	Commune
19	Aménagement d'un accès piétons et stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune
20	Aménagement d'un arrêt de bus et d'un stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune
21	Aménagement d'un arrêt de bus et d'un stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune
22	Aménagement d'un accès piétons et stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune
23	Aménagement d'un accès piétons et stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune
24	Aménagement d'un accès piétons et stationnement au lieu dit "Les Vallets"	1000 m2	Commune